

RCS : VILLEFRANCHE - TARARE

Code greffe : 6903

Documents comptables

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

Le greffier du tribunal de commerce de VILLEFRANCHE - TARARE atteste l'exactitude des informations transmises ci-après

Nature du document : Documents comptables (B-S)

Numéro de gestion : 2004 B 00522

Numéro SIREN : 480 126 838

Nom ou dénomination : BNPSI

Ce dépôt a été enregistré le 10/03/2022 sous le numéro de dépôt B2022/000925

2004RS22

SAS Bupel

Page : 1

Bilan Actif

10103122
B22192S
Etat exprimé en euros

		31/12/2021			31/12/2020
		Brut	Amort. et Dépréc.	Net	Net
Capital souscrit non appelé (I)					
ACTIF IMMOBILISE	IMMOBILISATIONS INCORPORELLES				
	Frais d'établissement				
	Frais de développement				
	Concessions brevets droits similaires	48 392	48 094	298	1 810
	Fonds commercial (1)				
	Autres immobilisations incorporelles	276		276	
	Avances et acomptes				
	IMMOBILISATIONS CORPORELLES				
	Terrains				
	Constructions				
	Installations techniques, mat. et outillage indus.				
	Autres immobilisations corporelles	38 877	31 453	7 424	21 742
	Immobilisations en cours	15 416		15 416	
	Avances et acomptes				
	IMMOBILISATIONS FINANCIERES (2)				
Participations évaluées selon mise en équival.					
Autres participations	20 000		20 000	20 000	
Créances rattachées à des participations					
Autres titres immobilisés					
Prêts					
Autres immobilisations financières	6 000		6 000	6 000	
	TOTAL (II)	128 961	79 547	49 414	49 552
ACTIF CIRCULANT	STOCKS ET EN-COURS				
	Matières premières, approvisionnements				
	En-cours de production de biens				
	En-cours de production de services				
	Produits intermédiaires et finis				
	Marchandises				
	Avances et Acomptes versés sur commandes				
	CREANCES (3)				
	Créances clients et comptes rattachés	881 249	7 843	873 406	887 104
	Autres créances	3 555		3 555	27 090
Capital souscrit appelé, non versé					
VALEURS MOBILIERES DE PLACEMENT	670 607		670 607	220 592	
DISPONIBILITES	1 253 047		1 253 047	1 245 636	
COMPTES DE REGULARISATION	Charges constatées d'avance	5 670		5 670	32 638
	TOTAL (III)	2 814 128	7 843	2 806 285	2 413 059
	Frais d'émission d'emprunt à étaler (IV)				
Primes de remboursement des obligations (V)					
Ecarts de conversion actif (VI)					
TOTAL ACTIF (I à VI)					

(1) dont droit au bail

(2) dont immobilisations financières à moins d'un an

6 000

(3) dont créances à plus d'un an

13 629

35 987

Bilan Passif

Etat exprimé en euros

31/12/2021

31/12/2020

		31/12/2021	31/12/2020
Capitaux Propres	Capital social ou individuel	100 000	100 000
	Primes d'émission, de fusion, d'apport ...		
	Ecarts de réévaluation		
	RESERVES		
	Réserve légale	10 000	10 000
	Réserves statutaires ou contractuelles		
	Réserves réglementées		
	Autres réserves		
	Report à nouveau	586	285
	Résultat de l'exercice	412 227	231 300
Subventions d'investissement			
Provisions réglementées			
	Total des capitaux propres	522 813	341 586
Autres fonds propres	Produits des émissions de titres participatifs		
	Avances conditionnées		
	Total des autres fonds propres		
Provisions	Provisions pour risques		
	Provisions pour charges		
	Total des provisions		
DETTES (1)	DETTES FINANCIERES		
	Emprunts obligataires convertibles		
	Autres emprunts obligataires		
	Emprunts dettes auprès des établissements de crédit (2)		
	Emprunts et dettes financières divers		
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours		
	DETTES D'EXPLOITATION		
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés	18 809	12 830
	Dettes fiscales et sociales	2 257 562	1 998 966
	DETTES DIVERSES		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés			
Autres dettes	56 516	109 230	
Produits constatés d'avance (1)			
	Total des dettes	2 332 886	2 121 026
	Ecarts de conversion passif		
	TOTAL PASSIF	2 855 699	2 462 611
	Résultat de l'exercice exprimé en centimes	412 227,06	231 300,47
(1)	Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an	2 332 886	2 121 026
(2)	Dont concours bancaires courants, et soldes créditeurs de banques et CCP		

Règles et Méthodes Comptables

Etat exprimé en euros

Les comptes annuels de l'exercice ont été élaborés et présentés conformément aux règles générales applicables en la matière et dans le respect du principe de prudence.

Informations COVID-19

La crise sanitaire mondiale dites COVID-19 a entraîné un confinement en France du 16 mars 2020 au 11 mai 2020. Certaines entreprises furent administrativement fermées en Novembre 2020.

L'activité économique française a subi une chute significative en 2020.

Notre entreprise a été impactée par cet évènement sans pour autant compromettre la poursuite de son activité. Les comptes respectent donc le principe de la Continuité d'exploitation.

L'impact se mesure dans les comptes qui reflètent la variation de l'activité et des charges.

Le bilan de l'exercice présente un total de **2 855 699** euros.

Le compte de résultat, présenté sous forme de liste, affiche un total **produits de 10 559 647** euros et un total **charges de 10 147 420** euros, dégageant ainsi un **résultat de 412 227** euros.

L'exercice considéré débute le **01/01/2021** et finit le **31/12/2021**.

Il a une durée de **12** mois.

Les conventions générales comptables ont été appliquées conformément aux hypothèses de base :

- continuité de l'exploitation.
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre.
- indépendance des exercices.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Aucun changement dans les méthodes d'évaluation et dans les méthodes de présentation n'a été apporté.

BNPSI a facturé à sa filiale 244 770 € HT au titre de la mise à disposition des moyens humains et matériels.

Les principales méthodes utilisées sont :

Règles et Méthodes Comptables

Etat exprimé en euros

Immobilisations

Les immobilisations corporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition (prix d'achat et frais accessoires, hors frais d'acquisition des immobilisations) ou à leur coût de production.

Les amortissements pour dépréciation sont calculés suivant le mode linéaire ou dégressif en fonction de la durée normale d'utilisation des biens.

Les éléments non amortissables de l'actif immobilisé sont inscrits pour leur valeur brute constituée par le coût d'achat hors frais accessoires. Lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur brute, une provision pour dépréciation est constituée du montant de la différence.

Créances et dettes

Les créances et les dettes ont été évaluées pour leur valeur nominale.

Les créances ont, le cas échéant, été dépréciées par voie de provision pour tenir compte des difficultés de recouvrement auxquelles elles étaient susceptibles de donner lieu.

Les créances clients présentées dans le tableau de financement, ont été retenues pour leur valeur brute, conformément aux principes comptables.

Disponibilités

Les liquidités disponibles en banque ou en caisse ont été évaluées pour leur valeur nominale.

Achats

Les frais accessoires d'achat payés à des tiers n'ont pas été incorporés dans les comptes d'achat, mais ont été comptabilisés dans les différents comptes de charge correspondant à leur nature.

Engagements de retraite

Les engagements de retraite sont estimés à zéro puisque le statut d'entrepreneur en portage exclut les indemnités de retraite.

BNPSI

Portage d'Indépendants

Société par actions simplifiée
au capital de 100.000€
Siège social :
« Parc Avenue » 598, Boulevard Albert Camus
(69400) Villefranche sur saone
RCS / siret 48012683800022

Assemblée générale ordinaire du 14 Février 2022
Exercice clos le 31 Décembre 2021

Affectation du résultat des comptes
Clos au 31 décembre 2021
votée à l'assemblée Générale du 14 février 2022

DEUXIEME RESOLUTION

L'assemblée générale après avoir constaté que l'exercice clos le 31 Décembre 2021 s'est soldé par un bénéfice de 412 227.06 € après paiement de l'IS, auquel on rajoute le RAN N-1 de 586 €, en décide l'affectation :

- en dividendes 400 000 €
- en Réserves statutaires : 12 000 €
- le solde de 813 € est en report à nouveau.

Conformément aux dispositions de l'Article 243 bis du Code Général des Impôts, l'assemblée générale rappelle le montant des dividendes versés au titre des trois derniers exercices :

Exercice clos le 31/12/2018 = 729 000 €
Exercice clos le 31/12/2019 = 400 000 €
Exercice clos le 31/12/2020 = 231 000 €

Cette résolution est adoptée à l'unanimité

